

Motions

Le jeudi 14 juin 1973

Par l'honorable sénateur Hayden:

12 juin—Que le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce soit autorisé à examiner et étudier tous bills émanant des propositions budgétaires ayant trait à l'impôt sur le revenu en anticipation desdits bills présentés au Sénat, ou toutes autres questions à ce sujet; et

Que le comité ait le pouvoir de retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin aux fins dudit examen.